

- Adresses utiles
- Carnet d'adresses



Fiches IJ

Centre Régional Information Jeunesse
17, rue de Metz 31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 20 20

Sources documentaires :
CIDJ Paris
Réseau IJ

AVE : Autorisation de Voyage électronique pour le Canada

La plupart des voyageurs ont besoin d'un visa ou d'une autorisation de voyage électronique (AVE) pour se rendre au Canada par voie aérienne ou pour transiter par un aéroport canadien.

Les voyageurs étrangers dispensés de visa qui prennent un vol à destination du Canada ou qui transitent par le Canada vers leur destination finale doivent obtenir une autorisation de voyage électronique (AVE). Ne sont pas concernés les citoyens américains et les ressortissants étrangers munis d'un passeport valide. Il faut se procurer l'AVE avant de réserver son vol pour le Canada.

Comment obtenir son AVE ?

Il suffit de suivre un processus en ligne simple et rapide.

Avant de vous connecter munissez vous de passeport, d'une carte de crédit, d'une adresse mail.

Vous devez renseigner les informations de base, telles que votre nom, votre numéro de passeport et votre adresse mail. Vous répondrez à quelques questions et ensuite vous présenterez votre demande.

Les frais sont de 7 \$ canadiens.

Dans la plupart des cas, l'AVE est acceptée quelques minutes après la demande. Vous devez vous connecter sur le site suivant :



<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/touriste.asp>

Votre A.V.E est valable 5 ans ou jusqu'à l'expiration de votre passeport : vous pouvez vous rendre au Canada en avion, sans avoir à présenter de nouveau une demande tant qu votre A.V.E et votre passeport sont valides.

Pour un vol à destination du Canada, vous devez être en possession du passeport utilisé pour la demande d'A.V.E, car l'A.V.E est liée électroniquement à votre passeport;

Pour plus d'informations sur votre A.V.E :

<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>



carnet
d'adresses

AVE : Autorisation de Voyage électronique pour le Canada

Adresses utiles



Fiches IJ

Centre Régional Information Jeunesse

17, rue de Metz 31000 TOULOUSE

Tél : 05 61 21 20 20

Sources documentaires :

CIDJ Paris

Réseau IJ

**Ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté au
Canada**

 <http://www.cic.gc.ca>

Ministère des Affaires étrangères

 <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Ambassade de France au Canada

 <https://ca.ambafrance.org/>

Bureau de l'immigration

 <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca>



carnet
d'adresses

AVE : Autorisation de Voyage électronique pour le Canada

Carnet d'adresses



Fiches IJ

Centre Régional Information Jeunesse
17, rue de Metz 31000 TOULOUSE

Tél : 05 61 21 20 20

Sources documentaires :
CIDJ Paris
Réseau IJ

• Partir à l'étranger : accompagnement - conseil par le CRIJ

Le CRIJ propose un accompagnement conseil pour partir à l'étranger : conseils pour un projet de mobilité internationale, accompagnement à la recherche d'informations fiables, mise en relation avec les partenaires et les organismes spécialisés pour préparer le départ à l'étranger : les études, les stages, les jobs, le volontariat, etc...

Tous les lundis et mercredis après-midi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous.

Plus d'informations :
Tél : 05 61 21 20 20
contact@crij.org
www.crij.org

Consulat Honoraire du Canada

10 rue Jules de Resseguier
31000 TOULOUSE



05 61 52 19 06



05 61 55 40 32

ouvert du lundi au vendredi de 09.00 à 12.00.



consulat.canada-toulouse@amb-canada.fr

Espaces voyages du CRIJ (Billets d'avion, bus nationaux et internationaux, Carte Isic, séjours UCPA, forfaits de ski...)

17 rue de Metz
31000 TOULOUSE



05 61 21 50 50



05 62 30 10 91

du lundi au vendredi de 10 à 12h30 et de 13h30 à 18h



voyages@crij.org



<http://www.crij.org>